
Bien que l'on s'attende que l'Accord affecte à la baisse le commerce du tourteau de canola, la réduction des tarifs visant l'huile de canola compensera largement cette situation. D'autres facteurs étrangers à l'Accord, comme le fait que l'huile de canola figure maintenant sur la liste des produits généralement réputés sains aux États-Unis (*Generally Recognized as Safe — GRAS*) et la promotion de la supériorité de l'huile de canola du point de vue de la santé aux États-Unis, auront des incidences favorables sur le commerce au cours des prochaines années. On prévoit que l'augmentation annuelle des exportations d'huile de canola pourrait atteindre 10 pour cent dès 1989.

Le secteur de la trituration du soja au Canada n'utilise présentement que 65 pour cent de sa capacité de production, surtout parce qu'il produit d'énormes quantités excédentaires d'huile de soja. En l'absence de tarifs, la proximité des marchés du Nord-Est des États-Unis devrait être avantageuse au plan concurrentiel, en permettant au secteur d'accroître ses exportations d'huile de soja aux États-Unis. Cela résorbera les excédents d'huile, encouragera les usines de trituration à accroître leur production et, à long terme, stimulera la culture du soja. Le Canada devra peut-être importer du soja temporairement, le temps que la production canadienne s'ajuste à la hausse potentielle de la demande de trituration. Un accroissement du volume de trituration augmentera également les disponibilités de tourteau de soja sur le marché national, ce qui fera décroître les besoins d'importation.⁴

À court terme, il est possible que ces effets favorables ne soient pas aussi évidents à cause de la pléthore d'huile de soja sur le marché américain. Il est même possible, à l'occasion, que le Canada importe de l'huile de soja. À long terme, c'est le secteur de la trituration de l'Est du Canada qui devrait profiter de l'Accord.

À long terme, il est possible que les importations d'huile de coton et d'huile de tournesol ainsi que de leurs produits dérivés en provenance des États-Unis augmentent, mais ces denrées n'en demeurent pas moins peu importantes en regard des produits du canola et du soja qui dominent le marché. D'autres denrées comme le carthame et la farine de soja occupent une part tellement infime du marché au Canada que toute augmentation sera négligeable dans la balance commerciale globale des oléagineux.

Effet des changements des tarifs douaniers

Le tableau 4.2 donne les tarifs en vigueur en janvier 1988 applicables à la nation la plus favorisée (NPF).

⁴ Le tourteau et l'huile sont produits en proportions relativement stables au cours du processus de trituration. La production actuelle est excédentaire dans le cas de l'huile de soja et insuffisante dans le cas du tourteau par rapport à la demande canadienne.